

Photo 08 : Fragment de poterie de la sigillée africaine et céramique de cuisine



Source : Bourai. D.

La poursuite du creusement dans le reste du carré de fouille est freinée par la nature du sol, composé d'un amalgame serré de moellons, d'une terre sableuse, probablement du mortier désagrégé, de blocs de pierres de tailles, de ce fait, nous avons décidé de dégager une couche supplémentaire jusqu'à arriver à une couche stratigraphique différente de la couche de surface (US1004) par sa structure, et de nous arrêter. Nous avons identifié une nouvelle couche (US1010), qui est une couche de démolition. Nous avons par ailleurs complété le carré de sondage par un petit carré à l'angle nord-ouest du carré de fouille, atteignant comme son voisin 55 cm, il nous a révélé :

- Un fragment de mosaïque, de forme carrée dans laquelle est toujours niché des tesselles, et on voit très bien l'emplacement des tesselles disparues qu'on a recueilli dans la fosse.

Le milieu du carré de fouille (secteur 02) présente une texture friable, alors nous avons réalisé une petite fosse de sondage de 15 cm jusqu'à atteindre une nouvelle couche stratigraphique (US1011), nous y avons trouvé une pièce de monnaie.

Nous avons décidé de nous arrêter à ce point de la fouille, pour les raisons cités ci-dessus, et nous

Photo 09 : Fragment de poterie de la céramique modelée



Photo 10 : Fragment de poterie de la période musulmane



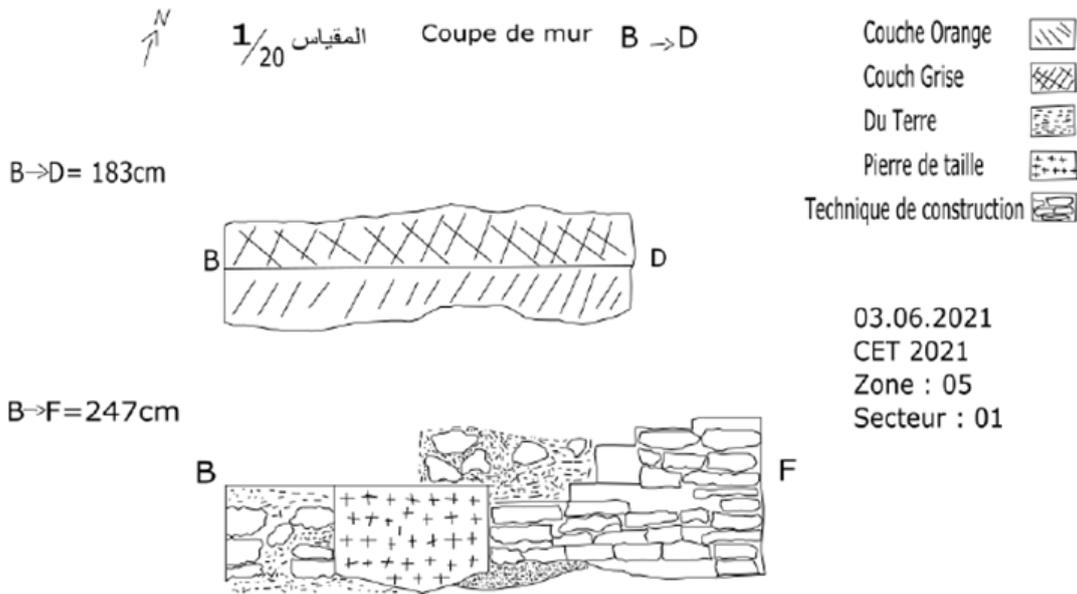
avons procédé à un relevé de plan pour déterminer un agencement logique des vestiges trouvés dans le carré de fouille. Nous avons associé les couches construites horizontales aux vestiges comme suit :

- MR1023 représente un bout de mur à l'angle nord-ouest du carré de fouille, construit avec du moellon et du mortier orienté nord-sud, cependant on remarque le point de destruction car le reste du mur est dévié de sa trajectoire et s'enfonce dans le milieu du carré de fouille.

- MR1024 représente un amoncellement de moellon qui suggère un mur effondré. L'orientation et l'agencement des moellons démontrent un point de départ de l'arête Ouest du carré de fouille, sans doute un effondrement dû à la dévastation rencontrée dans le carré de fouille

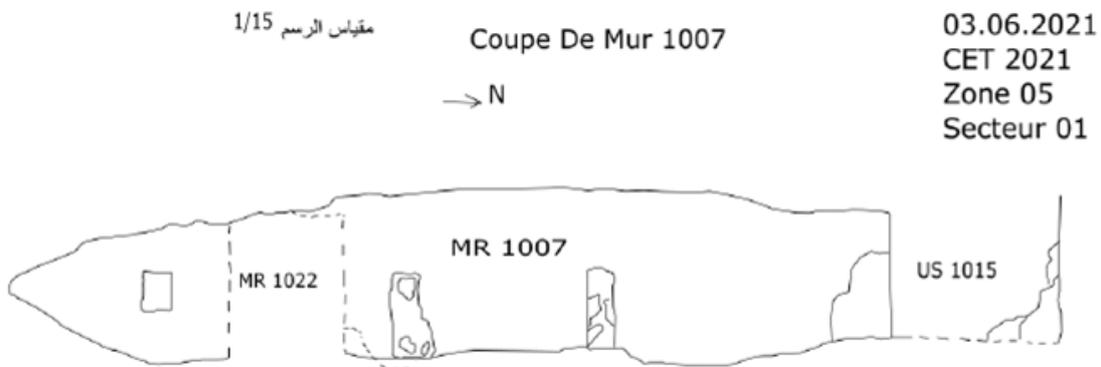
- SL1025 représente un amas suivi de dalles de mortier lisse de 5 cm d'épaisseur reposant sur un lit

Plan 02 : Coupe transversale du mur MR1015 du secteur 01



Source : Plan réalisé par Boudier Amal, numérisé par Dilmi Mohammed

Plan 03 : Coupe transversale du mur MR1007 du secteur 01



Source : Plan réalisé par Bourai Donia, numérisé par Dilmi Mohammed

Le secteur 02 présente une forte destruction, qu'on remarque dans la répartition anarchique des vestiges archéologiques, composés globalement de pierres de diverses tailles allant du gravât aux gros blocs, et dont la pierre (US1028) présentant des traces de conduite nous oriente vers les thermes de la zone 04 avoisinante prospectées en 2020 sud (بن سعيداني) 2021 (يوسف، خلاف رفيق، مصعب يسمينة، بوراي دنيا، 2021). La présence de fresques et de fragments de mosaïques retrouvées dans la fosse de sondage sous la couche de destruction nous conforte dans l'idée d'une salle à l'activité bien définie.

L'analyse des fragments de céramiques relevés des couches stratigraphiques montrent une occupation allant des périodes romaines aux périodes islamiques (Voir photos n°08, 09, 10), allant d'une céramique sigillée à la céramique de cuisine qui abonde, ainsi que de la céramique modelée. Des fragments de céramique de la période islamiques ont été relevés, plus prépondérante dans le secteur 01 que dans le secteur 02.

La poursuite du creusement dans le reste du carré de fouille est freinée par la nature du sol, composé d'un amalgame serré de moellons, d'une terre sableuse, probablement du mortier désagrégé, de blocs de pierres de tailles, de ce fait, nous avons décidé de dégager une couche supplémentaire jusqu'à arriver à une couche stratigraphique différente de la couche de surface (US1004) par sa structure, et de nous arrêter. Nous avons identifié une nouvelle couche (US1010), qui est une couche de démolition. Nous avons par ailleurs complété le carré de sondage par un petit carré à l'angle nord-ouest du carré de fouille, atteignant comme son voisin 55 cm, il nous a révélé :

- Un fragment de mosaïque, de forme carrée dans laquelle est toujours niché des tesselles, et on voit très bien l'emplacement des tesselles disparues qu'on a recueilli dans la fosse.

Le milieu du carré de fouille (secteur 02) présente une texture friable, alors nous avons réalisé une petite fosse de sondage de 15 cm jusqu'à atteindre une nouvelle couche stratigraphique (US1011), nous y avons trouvé une pièce de monnaie.

Nous avons décidé de nous arrêter à ce point de la fouille, pour les raisons cités ci-dessus, et nous avons procédé à un relevé de plan pour déterminer un agencement logique des vestiges trouvés dans le carré de fouille. Nous avons associé les couches construites horizontales aux vestiges comme suit :

- MR1023 représente un bout de mur à l'angle nord-ouest du carré de fouille, construit avec du moellon et du mortier orienté nord-sud, cependant on remarque le point de destruction car le reste du mur est dévié de sa trajectoire et s'enfonce dans le milieu du carré de fouille.

- MR1024 représente un amoncellement de moellon qui suggère un mur effondré. L'orientation et l'agencement des moellons démontrent un point de départ de l'arête Ouest du carré de fouille, sans doute un effondrement dû à la dévastation rencontrée dans le carré de fouille

- SL1025 représente un amas suivi de dalles de mortier lisse de 5 cm d'épaisseur reposant sur un lit composé de gravats et de mortier de 10 cm.

- MR1026 est orienté sud-ouest nord-est, composé de trois blocs de pierre de taille alignés de manière à former un mur sans se toucher, peut-être est-ce dû à la destruction du carré. La dernière pierre se trouvant au milieu du carré est légèrement déviée de la trajectoire des deux premières.

- MR1027 ont été associés à deux blocs de pierres l'une légèrement chevauchant l'autre, ce qui suggère qu'elles étaient l'une sur l'autre leur effondrement. Dans leur environnement immédiat, nous avons déblayé une pierre taillée ayant la forme caractéristique d'une clé de voûte, ainsi que deux autres ayant la forme des pierres restantes d'une arche.

- MR1028 représente une grande pierre de taille présentant des ouvertures à 10 cm de la surface du bloc, qui rappellent des conduites d'eau. Une ouverture sur le côté nord de 14.5x11, et sur le côté sud deux ouvertures, la plus grande 10x11 cm, la plus petite 10x04 cm. Nous avons aussi constaté une autre conduite à la surface en demi-cercle débutant du milieu et conduisant à l'arête ouest du bloc.

2.3 Analyse des résultats :

Il est évident que le site fouillé a subi une grande part de destruction et de remaniement, le secteur 02 bien plus touché que le secteur 01.

Dans le secteur 01, la présence d'intrusions dans les couches archéologiques démontre un fort remaniement du site, peut-être son utilisation récente (peut être utilisé comme un dépotoir) est la cause de cette destruction. Cette utilisation récente apparaît dans un foyer dans le secteur 01 à côté d'une couche d'un sol aménagé en terre battue.

Nous avons noté la présence de deux murs majeurs bien distincts dans la technique de construction, le mur (MR1017) semble être une partie effondrée du mur (MR1007), tandis que la cambrure du mur (MR1022) montre qu'il s'agit d'un fragment effondré du mur (MR1015). Ce dernier présente une construction qui rappelle celle de l'Opus Africanum (Voir plan n°02) tandis que le mur (MR1007) présente des traces de coffrage tout au long du mur ainsi que des incisions pour les y incruster (Voir plan n°03), ainsi du mortier blanchâtre liant les moellons, tout comme le mur (MR1032) qui lui est perpendiculaire et qui semble avoir été ajouté ultérieurement au mur (MR1007).

2.2 Secteur 02 :

La fouille, comme pour le secteur 01, a débuté par un nettoyage et un décapage général, puis la délimitation du carré de fouille, pour une surface de 4x4m, le choix s'est opéré suite à l'observation des vestiges –pierres de tailles- à la surface du sol. La fouille nous a permis de dégager une couche végétale (US1003), couche très superficielle constituée de remblai, de quelques tessons de poterie, de pierres et de déchets domestiques, et une deuxième couche stratigraphique (US1004), qui est une couche de démolition, constituée majoritairement de pierres de diverses tailles et de mortiers de chaux désagrégé.

En raison de la répartition anarchique des vestiges apparents sur la surface de l'(US1004), ainsi que la prépondérance de pierres de toutes dimensions et d'une terre sableuse, la réalisation d'un sondage dans l'angle nord-est du carré de fouille a été nécessaire. De dimensions 100x45x30 (cm) jusqu'à arriver à une couche de terre brune à la texture solide par rapport à celle qui recouvre le carré de fouille à partir de 15 cm de profondeur, il nous a permis d'apprécier l'enchaînement des couches stratigraphique et l'importance des vestiges qu'elles recèlent, nous avons de ce fait constaté :

- L'agencement des gros blocs de taille suit un tracé logique
- La prédominance d'une terre sableuse de couleur jaunâtre tirant sur le blanc
- La présence de restes d'ossements d'un animal et de coquillages
- La présence de tesselles
- La présence de fragments de fresques présentant une couleur ocre.
- La coupe nord-est de la fosse révèle une couche de moellons superposé pris dans une terre brunâtre à partir du fond de la fosse (US1022), et s'arrêtant au niveau de la couche végétale (US1004).

Nous avons entamé le dégagement du reste du carré de sondage jusqu'à 55 cm et en longueur jusqu'à atteindre la pierre de taille parallèle à celle du départ (Voir photo n°07), nous avons trouvé des fragments de poterie ainsi que des fragments de fresque portant un motif distinct, un ruban ocre traversant un champ clair.

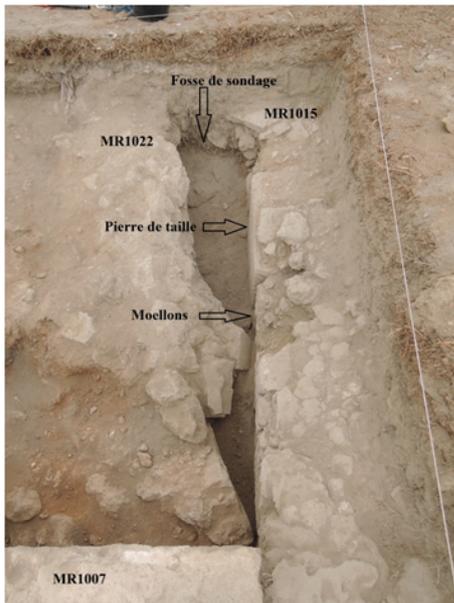
Photo 07 : Vue générale sur la fosse de sondage de l'angle nord-est du carré de fouille secteur 02



Source : Cherif Slimane. A.

La fosse de sondage réalisé sur le côté du mur nous laisse apprécier les détails de construction, et de réaliser un relevé de coupe transversale, et de constater aussi la présence d'un mur qui a sans doute un jour fait partie du (MR1015), mais qui se trouve aujourd'hui par-delà la fosse suite à un effondrement, et que nous avons identifiés comme un mur (MR1022).

Photo 04 : Vue sur les murs MR1015 et MR1022 ainsi que la fosse de sondage



Source : Bourai. D.

Une couche stratigraphique désignée comme un mur (MR1017) représente un amas de moellons éparpillé suivant un point de départ qui jouxte le bout est du mur (MR1007), et présente un éparpillement soigné suggérant un effondrement d'une part d'un mur soit le (MR1007) ou bien un autre qui est toujours sous terre (voir photo n° 05)

La couche stratigraphique (MR1032) représente le mur accolé au mur (MR1007) par sa face nord-est. Le mur est construit perpendiculaire au désigné en (MR 1007), situé à 45 cm de l'extrémité sud-est de ce dernier. Il mesure 70X46 et 47 cm de hauteur sur le point maximal et 19 cm sur le point minimal. (Voir photo n°06)

Le mur (MR1032) est construit en moellon et mortier, avec des traces visibles de coffrage similaire au mur (MR 1007).

Photo 05 : Vue sur les vestiges du mur MR1017



Source : Bourai. D.

Photo 06 : vue sur le mur MR1032 et son positionnement par rapport au mur MR1007

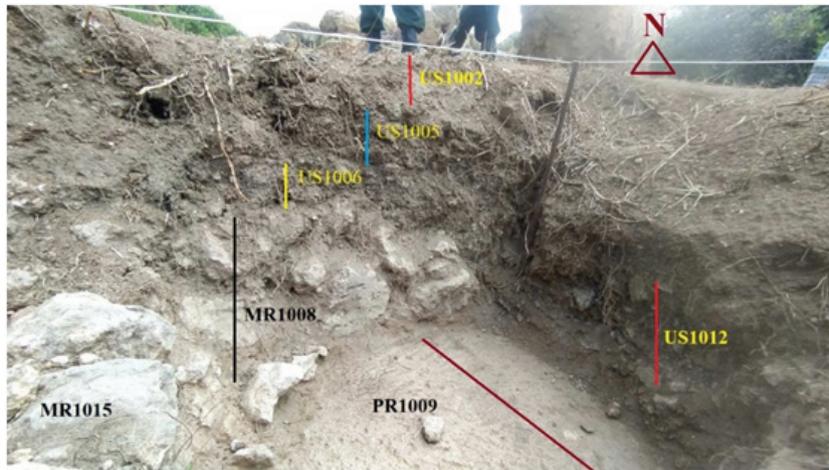


Source : Bourai. D.

(PR1009), un amas de moellons et de terre la sépare du deuxième segment qui lui est constitué d'un amas de fragment sol en mortier et de moellons, l'un des fragments de mortier présente une partie incurvée ronde. L'amoncellement de matériaux dans ce deuxième segment suggère un effondrement d'une structure adjacente au mur, ou bien un déchargement de restes de construction (déchets). Le troisième segment est séparé de son prédécesseur par un mur (MR1032) identique à (MR1007), autant par les matériaux de que par la technique de construction, nous le détailleront plus bas.

Un autre mur (MR1008) de moellon, maintenu avec du mortier blanchâtre situé à l'angle nord de l'arête nord-est et surplombant la dalle en pierre de taille (PR1009) (Voir photo n°02). Il s'avère, avec l'avancement de la fouille, que le (MR1008) est la prolongation d'un autre mur que (MR1015), qui longe l'arête nord-ouest du carré de fouille. La pierre taillée présente les mêmes mesures que l'épaisseur et la profondeur du mur (MR1008), mais la largeur reste cependant relative car une partie du mur reste encastré dans le sol non fouillé jouxtant l'arête nord-ouest. (Voir photo n°04)

Photo 02 : Vue détaillée de la coupe transversale de l'angle nord de l'arête nord-est et de l'angle nord-ouest du carré de fouille

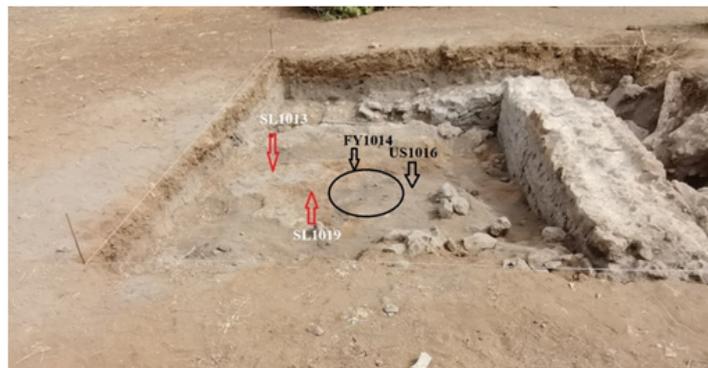


Source : Bourai. D.

Un sol en terre battue grise a été identifiée (SL1013). Il s'étend en de spots épars sur la surface située au sud-ouest du MR1007, établie sur une couche de terre grise légère (US1016). Le sol (SL1013) semble avoir été aménagé, car il présente la texture dure d'une terre battue qui rappelle un sol répandu dans la culture traditionnelle algérienne, établie à son tour sur un sol aménagé en terre rouge battue (SL1019).

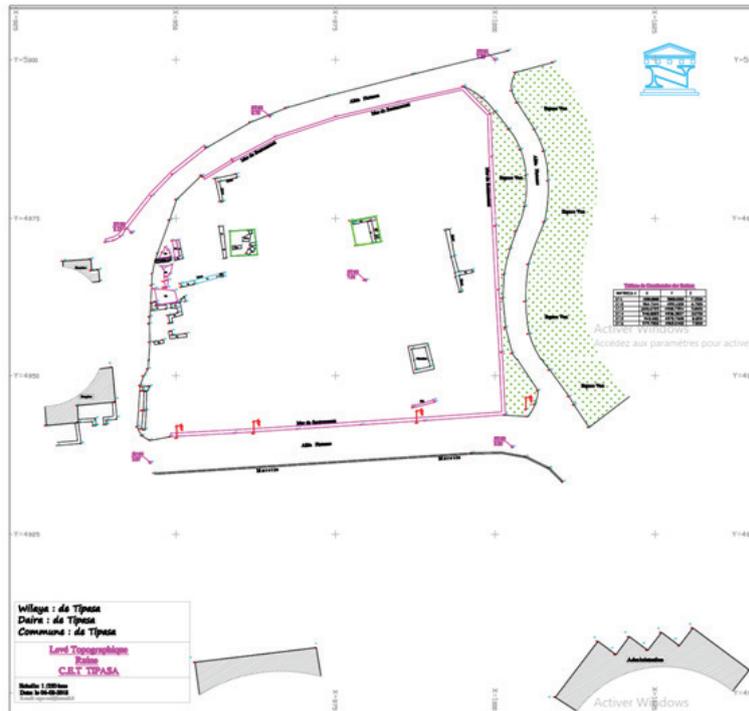
Une couche stratigraphique présentant une texture de terre très légère avec des traces de brûlures a été identifié comme étant un foyer (FY1014). On signale aussi la présence de quelques ossements et coquilles d'escargots calcinés. (Voir photo n°03).

Photo 03 : Vue détaillée des couches du sol déblayées dans la partie sud-ouest du carré de fouille



Source : Bourai. D.

Plan 01 : Relevé topographique de la zone de fouille à l'échelle 1/250e



Source : Auteurs

2. Résultats :

2.1 Le secteur 01 :

Le site ayant été fortement remanié, plusieurs couches de remblais se sont succédés. La première couche stratigraphique nommée couche végétale (US1001) représente la couche de surface qui est principalement constitué d'herbes et des sédiments de surface, ainsi que de plusieurs fragments de poterie. Mais aussi une deuxième couche stratigraphique (US 1002) qui elle, est aussi constituée d'une couche végétale, et principalement de remblai léger et de racines végétales, ainsi que quelques fragments de poterie et de petites pierres

La troisième couche stratigraphique (US1005) de remblais caractérisé par une terre très légère noirâtre, sur la partie ouest du carré de fouille contient deux blocs de pierre de taille, qui ne sont pas en place (Voir photo n° 01).

Une quatrième couche stratigraphique (US1006) a été identifiée comme étant une couche archéologique, car sa texture diffère de celle légère de l'US1005, contient quelques tessons de poteries significatifs dont un fragment d'une base d'un objet de céramique de la période islamique caractérisé par sa couche de verni verdâtre brillant, retrouvé au niveau sud de l'arête sud-ouest du carré de fouille. Nous avons

Photo 01 : Couche stratigraphique US1005



Source : Bourai. D.

aussi trouvé au niveau de l'arête nord-est une pièce de monnaie.

Un mur (MR1007), qui mesure 400 cm de longueur pour 50 cm de largeur a été dégagé. Construit en moellon et mortier, et épaulé par le nord-est de trois segments, le nord délimite un carré dont la fouille a révélé une dalle de pierre de taille que l'on a nommé

Le site fait partie, comme le reste de la ville de Tipasa, de la pente anticlinale du Sahel d'Alger, caractérisé par des terrasses marines siciliennes croissantes depuis le trait de côte jusqu'aux hauteurs dominants la Mitidja, engendré par une tectonique de l'affaissement du littoral vers le nord. De cette tectonique résulte le faciès inégal de la ville de Tipasa. La topographie basse du complexe touristique Tipasa Village est dû à l'effondrement d'un pan entier des terrains gréseux du littoral en cette région (Saoudi. N, 1984-1985-1986, p. 74), l'infléchissement et l'abaissement des paliers moyens et inférieur vers l'ouest-nord-ouest, qui s'interpénètrent au niveau de la côte, causé par l'accident de Kouali, et lui conférant une autre géographie, son aspect plat avec une baie lagunaire, surplombé par une falaise (Bensalah. N, Bourai. D, 2021, p. 19).

- Historiographie du site :

Le littoral compris entre Bérard (Ain Tagourait) et Tipaza est connu pour ses gisements de l'industrie Atérienne (Cinquabre. P, 1958-1959, p 193), cependant le site du Kouali présente un caractère inédit dans le littoral du Maghreb, celui de la coexistence d'outils atériens et ibéromaurusiens (Betrouni. M, 2018).

Le site semble avoir occupé une place importante durant l'antiquité. Plusieurs ruines romaines sont attestées durant les recherches et les découvertes du 19^e siècle, dont les plus importantes sont édifiées au bord de la mer, indiqué sous le numéro 44 de la carte de Cherchel dans l'Atlas Archéologique de l'Algérie, par Stephan Gsell (Gsell. S, 1911, p 06). Des restes de thermes privés avec une mosaïque ornementale, trois caveaux funéraires bien conservés au 19^e siècle. A 400 m au sud-est du site, un édifice important qui était déjà enseveli sous terre a livré un sarcophage en marbre représentant la légende de Pélops et Œnomaüs. (Gsell. S, 1911).

Le 06 mars 1963, le chai Demonchy, le nom porté par le périmètre du site de fouille, fut nationalisé (Le monde, N° du 31/03/1963), la famille Demonchy y fit pousser la vigne durant la période comprise entre 1854 à 1963. Après cette date, un complexe touristique fut construit par M. Fernand Pouillon, géré par le Club Méditerranéen (Péroncel-Hugoz. J-P, Le monde, 1971) qui a fusionné dès 1970 avec le Club Européen du Tourisme (C.E.T), dont le site a gardé le nom. Le complexe touristique Tipasa Village est à présent sous la juridiction de l'EGT Tipaza.

- Contexte d'intervention et description du site :

Le site de fouille, d'une superficie de 3000m² délimité par un muret de 50 cm de hauteur surmonté d'un grillage en fer, se présente sous l'aspect d'un terrain herbeux entouré d'arbre de lentisque, et dépassant ici et là, les restes de murs, des blocs de pierres de taille, et parsemé de fragments de poterie.

La prospection réalisée en novembre 2020 par le Laboratoire d'Etudes Historiques et Archéologiques sur la zone 04 a permis de constater de visu et de quantifier les vestiges apparents du site et de les décrire. La majorité des vestiges se concentrent dans la partie sud-ouest du site, et ont été répertoriée en trois secteurs, du nord au sud (بن سعيداني يوسف، خلاف (رفيق، مصعب يسمينة، بوراي دنيا، 2021

1.2 Protocole d'intervention :

Dans un souci de continuité des opérations de prospection de 2020, nous avons donné un numéro de zone pour le site de la fouille (Zone 05). Le site a été divisé en deux secteurs, chaque secteur représenté par un sondage.

La fouille a commencé par un nettoyage général de surface, d'arrachage d'herbe et le marquage des deux secteurs désignés pour la fouille, deux carrés de 4x4 m, par des piquets en métal et de la ficelle blanche. Le déblaiement s'est fait manuellement à l'aide d'outils destinés à ce fait, le remblai acheminé à un tracteur d'évacuation.

À l'issue du décapage, les structures archéologiques repérées et marquées au sol, ont été systématiquement nettoyées. Des plans détaillés ont été réalisés et complétés selon les besoins. Les structures découvertes ont été fouillées, documentées et dessinées (plan et coupe, selon nécessité). Les relevés en plan des structures ont été effectués au « pierre à pierre »

Le code d'identification de l'opération du diagnostic est (CET 2021). Ce code est marqué sur tout type d'enregistrement écrit, dessiné ou photographié. L'enregistrement des données c'est fait par Unités Stratigraphiques. Ces dernières ont été numérotées en continue et modélisées selon le système de Harris.

Des relevés de détails (coupe et plans) ont été réalisés. Une couverture photographique a été effectuée. Les différents vestiges même non archéologiques ont fait l'objet de relevés et de dessins.

Résultats préliminaires de la fouille du site archéologique du complexe touristique Tipasa Village (Ex-CET). Campagne 2021

Youcef Bensaidani^{1*}, Donia Bourai², Rafik Khellaf³

¹ Laboratoire d'études historiques et archéologiques. Centre universitaire de Tipaza

² Laboratoire d'études historiques et archéologiques. Centre universitaire de Tipaza

³ Laboratoire d'études historiques et archéologiques. Centre universitaire de Tipaza

Date d'envoi: 25/07/2021, **date d'acceptation:** 03/10/2021, **date de publication:** 28/10/2021

Résumé: Cet article présente les résultats de la fouille archéologique menée du 26 mai au 03 juin 2021, sur une parcelle de 3000m² située dans la partie nord-ouest du complexe touristique Tipasa Village (ex-CET). Le site a été signalé et documenté en 2020 lors d'une opération de prospection archéologique, effectuée dans le cadre d'un projet de recherche sur le littoral de Tipasa, et qui nous avait permis de constater visuellement la présence de vestiges archéologiques. La fouille s'est concentrée sur deux secteurs de la partie nord centrale, représentés

Abstract: This paper introduces the results of the archaeological excavation performed from May 26 to June 3 2021, on the plot of 3000m² located in the north-western end of the Tipasa Village tourist complex (ex-CET). The site was documented in 2020 during an archaeological survey operation, carried out as part of a research project on the Tipasa coast, which allowed us to visually observe the presence of archaeological remains. The excavation focused on two sectors of the central northern area, represented by two surveys, their choice was made by observing the remains protruding from the

Introduction:

Dans le cadre des projets de recherches du Laboratoire des Etudes Historiques et Archéologiques (LEHA) du Centre Universitaire Morsli Abdellah, Tipasa, et suite à la demande d'autorisation de fouille archéologique sur le site situé à l'intérieur du complexe touristique Tipasa Village (Ex-CET), formulé par le docteur Youcef Bensaidani, une équipe d'enseignants chercheurs du centre universitaire de Tipaza, accompagnée par des étudiants en archéologie, ont entamés la première campagne de fouille du site du CET et ce dans la continuité du projet de recherche sur le patrimoine archéologique du littoral de Tipasa, inscrit en 2020.

par deux sondages, et dont le choix s'est fait en observant les vestiges dépassant du sol. La fouille nous a permis de documenter ce site archéologique et de faire les premières identifications. Bien que mentionné dans de quelques écrits, Le site n'a pas été sujet a des fouilles ou une étude antérieure. Nos résultats prouvent l'occupation du site depuis les époques antiques jusqu'aux périodes islamiques.

Mots clés: Fouille, Tipasa, couches stratigraphiques, murs, sondage.

ground, then a group of students and supervisors was assigned to each square. The excavation allowed us to document this archaeological site and to make the first identifications. Although mentioned in rare writings, the site has not been the subject of any previous excavation or study. Our results prove the occupation of the site from ancient times to Islamic times.

Keyword : Excavation, Tipasa, stratigraphic layers, walls, sounding.

1.1 Présentation du site :

- Situation géographique et géologique : Le complexe touristique Tipasa Village (ex-CET), se trouve à trois kilomètres à l'Est du centre-ville de Tipasa, sur le lieu-dit Kouali, en périphérie de la route nationale n°11 reliant Tipasa à Alger.

Le site de fouille, dont les coordonnées géographiques sont lat 36°59'30" N, long 2°47'92" E (méridien de Greenwich), se trouve dans la partie extrême ouest du complexe touristique Tipasa Village (ex-CET), à l'encolure d'une petite anse bien protégée, bordé à l'ouest par une carrière antique.